

ESABAC – GRILLE D'AIDE À L'ÉVALUATION DE L'ÉPREUVE ÉCRITE DE LANGUE ET LITTÉRATURE ITALIENNES -

BO N° 46 -16 DECEMBRE 2010

Objectif de l'épreuve : l'épreuve de langue et littérature italiennes a pour objectif d'évaluer les connaissances et compétences acquises correspondant d'une part au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) pour la langue, d'autre part aux itinéraires littéraires de formation intégrée pour la littérature tels que définis par l'annexe 2 « Programme d'enseignement de langue et littérature italiennes pour les sections Esabac » de l'arrêté du 2 juin 2010 relatif aux programmes d'enseignement d'histoire et de langue et littérature italiennes dans les sections Esabac.

Nature de l'épreuve : épreuve de 4 heures rédigée en langue italienne. Le candidat a le choix entre deux sujets de difficulté équivalente : un commentaire dirigé ou un bref essai à partir de l'étude d'un ensemble de documents. Dictionnaire unilingue autorisé.

Le commentaire dirigé	/60	L'essai à partir d'un corpus	/60
Compréhension du texte	/15	Compréhension des documents	/15
Capacité à formuler une interprétation en se fondant sur une analyse précise et une utilisation pertinente des connaissances acquises	/10	Capacité à analyser et interpréter l'ensemble documentaire en fonction de la problématique indiquée, à identifier, croiser, hiérarchiser, contextualiser les éléments dégagés des différents documents	/10
Capacité à organiser une argumentation cohérente	/15	Capacité à répondre à la problématique en une réflexion personnelle argumentée, associant de façon pertinente les éléments résultant de l'analyse des documents et les connaissances acquises	/15
Maîtrise de l'expression écrite correspondant au niveau B2 du CECRL	/20	Maîtrise de l'expression écrite correspondant au niveau B2 du CECRL	/20
<ul style="list-style-type: none"> - l'étendue et la précision du lexique : le vocabulaire mobilisé est suffisamment large pour varier les formulations et éviter de fréquentes répétitions, malgré quelques lacunes ou confusions. Il est suffisamment précis, pour permettre une expression personnelle nuancée ; - la correction grammaticale : le degré de contrôle grammatical est tel que les erreurs sur les structures simples et courantes sont occasionnelles et ne conduisent pas à des malentendus ; - la cohérence et la cohésion : l'utilisation pertinente d'un nombre suffisant de connecteurs permet de marquer clairement les relations entre les idées ou les faits ; - l'orthographe et la ponctuation : l'orthographe courante doit être maîtrisée, les erreurs doivent être peu fréquentes. L'usage de la ponctuation doit être approprié. 		<ul style="list-style-type: none"> - l'étendue et la précision du lexique : le vocabulaire mobilisé est suffisamment large pour varier les formulations et éviter de fréquentes répétitions, malgré quelques lacunes ou confusions. Il est suffisamment précis, pour permettre une expression personnelle nuancée ; - la correction grammaticale : le degré de contrôle grammatical est tel que les erreurs sur les structures simples et courantes sont occasionnelles et ne conduisent pas à des malentendus ; - la cohérence et la cohésion : l'utilisation pertinente d'un nombre suffisant de connecteurs permet de marquer clairement les relations entre les idées ou les faits ; - l'orthographe et la ponctuation : l'orthographe courante doit être maîtrisée, les erreurs doivent être peu fréquentes. L'usage de la ponctuation doit être approprié. 	